

Procès-verbal de la 1^{ère} Conférence de la Diaspora sur la migration africaine en Europe (CDAS/ ADRS) 12 septembre 2015 tenue à l'Union Postale Universelle à Berne

Thème: Les drames de la Méditerranée et l'impact sur la politique migratoire en Europe

Modérateur : Jordan Habia, membre du CDAS

Personnes présentes :

Pour le Conseil : Céleste Ugochukwu, Président du CDAS, Nabil Aït-Moktar, 1^{er} Vice-président, Joel Atakora, Secrétaire général, Jordan Habia, Trésorier, Lamya Hemmache, responsable au Conseil du groupe de travail «Genres, Femmes et Culture », Cynthia Güntert, responsable au Conseil du groupe de travail «Education et santé», Nafisa Ali, responsable au Conseil du groupe de travail «Sports et jeunesse». Membres: Mess Barry, Mathias Ekah, Samson Kidane, Berhane Yohannes, Mamadou Diallo.

Au total, près de **150 personnes** ont assisté à cette 1^{ère} Conférence du Conseil de la Diaspora africaine en Suisse, et ce nonobstant l'accès impossible des transports publics à l'Union Postale Universelle, dû à une manifestation politique des Kurdes en Suisse.

1. Ouverture de la Conférence¹

L'honneur est revenu à Céleste Ugochukwu, Président du Conseil africain, d'ouvrir la conférence. Dans son allocution, il a remercié intervenants et participants pour leur présence. Il s'est dit sans voix devant la situation actuelle en Méditerranée et a demandé à l'Assemblée de respecter 1 minute de silence en mémoire des personnes qui y ont trouvé la mort. Il a souligné que, si nous nous sommes retrouvés ici aujourd'hui, c'est dans le but de faire savoir au monde ce que nous pensons et prendre connaissance de ce que le gouvernement de ce pays a à nous dire sur la migration. Ce qui explique le choix des intervenants: à la fois des universitaires qui réfléchissent sur le sujet et des représentants du gouvernement qui prennent les décisions.

Jordan Habia quant à lui, a tenu à remercier les représentants des Ambassades du Ghana, de Zambie, de Côte d'Ivoire, de l'Angola pour leur présence.

2. Film

Lamya Hennache, responsable au Conseil du groupe de travail Genre, Femmes et Culture a projeté sans commentaires un court film sur la situation en Méditerranée, les images parlant d'elles-mêmes.

3. Allocution de SEM Jean-Marie Ehouzou, Représentant permanent de l'Union Africaine auprès de l'ONU à Genève.

¹ Les textes des différentes interventions figurent sur le site du Conseil de la Diaspora : www.africancouncil.ch et elles ne sont que résumées ici.

Dans son intervention très exhaustive, son Excellence Monsieur Ehouzou, a rappelé que beaucoup de pays africains affichent chaque année des taux de croissance parmi les plus élevés du monde sans que cela soit transformé en bénéfique pour la jeunesse. Les raisons en sont les lacunes et les conflits qui causent la fuite de la jeunesse (Libye). La paix est la première condition pour un changement. Monsieur Ehouzou a ensuite fait le tour d'horizon des principales causes de ces drames migratoires qui frappent la jeunesse africaine et a souligné que ces sinistres ont pris des proportions alarmantes, inquiétantes où des proches et parents se retrouvent dans les lots de migrants. Parmi les causes de ces drames se trouvent: les lacunes des politiques africaines qui empêchent de trouver des solutions à ces drames, les réseaux criminels qui jettent mères, bébés et enfants dans des embarcations de fortune et qui se nourrissent financièrement de ces business. Les sources lointaines de ces drames étant l'esclavage, la colonisation, les endémies comme Ebola, etc. L'honorable Monsieur Ehouzou a conclu ce volet des causes et effets en soulignant que nous sommes tous responsables en Afrique de tout ce qui se passe aujourd'hui, étant donné que sur les 54 pays africains, 34 sont moins avancés (très pauvres), alors que le continent est très riche et regorge de matières premières. Abordant le volet des solutions, son Excellence a souligné que des solutions immédiates peuvent être envisagées tant en Afrique que dans les pays d'accueil, et parmi elles, la suppression des visas entre les pays africains, la libre circulation effective des personnes et des biens, la mobilité interafricaine et internationale en revoyant le régime des visas et en facilitant l'octroi des visas, la reconnaissance des diplômes entre nos pays, la promotion de l'éducation et de la formation dans les pays concernés, les investissements dans des emplois décents sur place, la démythification de la migration et l'intervention auprès des pays non africains pour qu'il soit permis de voyager sans risques et la reconnaissance du droit des migrants dans les pays d'accueil, sans oublier la lutte contre les réseaux de trafic d'êtres humains, la collaboration avec les autorités libyennes et l'aide à la stabilisation du gouvernement élu de la Libye.

Monsieur Ehouzou a ensuite mis en exergue le fait que la diaspora joue un rôle très important au sein de l'Union Africaine, étant considérée comme la 6^{ème} région de l'Afrique. Il a tenu à remercier cette diaspora pour l'ensemble de ses engagements. Il a aussi rappelé que l'Afrique est le continent le plus jeune du monde et que dans quelques années 1 Jeunes sur 4 dans le monde sera Africain.

In fine, son Excellence a souligné que, par le passé, le continent africain a toujours été recherché afin de trouver des solutions aux problèmes qui existent ailleurs. Il a rappelé que l'Afrique, grâce à l'esclavage et la colonisation, a aidé les Occidentaux à se développer sans qu'il n'y ait en retour un plan Marshall pour le développement en faveur de l'Afrique, comme cela a été fait en Asie. En outre, il a ajouté que l'Afrique par ses soldats coloniaux ont aidé l'Occident pendant les deux guerres mondiales. Au vu de tous ces apports de l'Afrique, l'honorable Monsieur Ehouzou n'a cessé de poser cette question redondante: «Pourquoi l'Occident n'a pas accordé de plan Marshall à l'Afrique?» Enfin, il a martelé que les Indépendances des années 60 ont laissé des pays exsangues sans infrastructures sociales ou de santé, les engagements internationaux en matière de développement n'ont guère été honorés. Sans sourcilier, il a souligné qu'aujourd'hui, le 8^{ème} Objectif du Millénaire relatif au Partenariat mondial pour un développement durable des pays les plus pauvres et qui est surtout destiné à l'Afrique, est un échec et son inventaire sera bientôt fait à l'ONU. Cependant, l'Agenda 2075 de l'Union Africaine adopté à la conférence d'Addis-Abeba et promouvant la prospérité en Africaine, l'intégration continentale et fixant la résolution sur la migration redonne de l'espoir aux Africains.

4. **Projection d'un film:** transition entre l'exposé précédent et le suivant qui s'attaque d'abord aux causes de la migration.

5. Exposé du Dr André Loembe : « Les causes et les effets de conflits en Afrique »

L'honorable Monsieur Loembe a tout de suite souligné que la situation actuelle n'est pas sans rappeler d'autres drames passés et que la Méditerranée est devenue le plus grand cimetière des enfants d'Afrique. Tout en remerciant les organisateurs de cette conférence, il a rappelé que ce drame est une répétition et non un hasard de l'histoire, qu'il n'y a pas d'effets sans causes, que les passeurs incriminés ne sont que des bouc-émissaires et qu'il faille nommer les tenants et les aboutissants de ces drames. Ainsi, dans les causes des migrations actuelles, il faudra inclure celles, multiples et complexes, qui ne sont pas dues au hasard. A savoir:

- 1) des causes endogènes dont sont responsables les Africains eux-mêmes. Elles s'articulent autour de la lutte pour le pouvoir qui passe d'abord par les armes et est ensuite légitimée par des élections dont les dates sont elles-mêmes fixées par l'extérieur
- 2) des causes exogènes (ingérences extérieures) politiques et économiques : par ex. en Afrique de l'Ouest, le maintien après les indépendances des bases militaires de l'armée française, et la liberté pour cette armée de circuler dans et entre les pays, ont permis de surveiller les pouvoirs en place et d'assurer par les armes le contrôle et le pillage des ressources, à quoi s'ajoute le rôle néfaste du Franc CFA qui empêche l'indépendance financière de l'Afrique, ainsi que les arrestations ou assassinats de politiciens africains. S'agissant du franc CFA, Dr. Loembe a rappelé qu'au fait, cette monnaie africaine de la Communauté Française d'Afrique appartient à la Banque centrale de France et que la fixité de la parité 1 € = 656.- francs CFA permet à l'Europe d'obtenir presque gratuitement les matières premières, ce qui ne permet pas à l'Afrique d'être autonome financièrement et de créer les bases de son développement. Et le chef de l'Etat qui négocie avec d'autres puissances étrangères pour créer sa propre monnaie est renversé illico presto manu militari (par ex. Gbagbo, Ghadafi avec son projet de satellite africain et de monnaie unique africaine dont le siège serait à Abuja au Nigeria)
- 3) la persécution des migrants au lieu d'un bon accueil comme Madame la Chancelière Merkel l'a fait.

Les effets de cette situation sont le contrôle et le pillage des ressources naturelles ainsi que l'appauvrissement et la déstabilisation de l'Afrique qui profitent aux fabricants d'armes, aux dictateurs étrangers et aux sociétés multinationales et aussi longtemps que ces problèmes ne sont pas résolus, il n'y aura pas de solutions à ces drames migratoires africains ni à la dépendance financière des pays africains de la zone franc CFA. Pour terminer, l'honorable Monsieur Loembe a cependant rappelé que nous pouvons changer cette réalité, si nous avons la volonté d'agir ensemble.

6. Témoignage de Ahmed, réfugié somalien qui a exposé avec beaucoup d'émotion son chemin vers la Suisse. Il dit avoir traversé trois pays (Ethiopie, Soudan, Libye) avant d'arriver en Europe. Il a affirmé n'avoir pas eu une bonne éducation scolaire ni une bonne formation en Somalie. Rempli d'émotions, il a dit qu'il ne peut tout dire ici.

7. Exposé de Mr Etienne Piguet, professeur à l'Université de Neuchâtel: «Politique migratoire suisse et européenne: les grands défis»

Dans son intervention, l'honorable Monsieur Piguet a rappelé que, depuis longtemps, l'Europe cherche une harmonisation en matière d'asile. Face à la situation actuelle, elle essaie de répondre d'une seule voix. La Suisse a promis de s'y associer également, même si l'accord n'est pas total au sein du Conseil fédéral.

Il a souligné que, dans les années 60, époque de la guerre froide, les effectifs de demandeurs d'asile étaient faibles (5000 à 45 000 par an) et qu'il n'a pas été trop difficile pour l'Europe de s'entendre pour accueillir et répartir les réfugiés de Hongrie (1956) et de Tchécoslovaquie (1967-1968). Les changements géopolitiques et l'accroissement des demandes d'asile dans les années 80) ont rendu les choses plus difficiles. Cependant, les pics survenus durant les guerres en Ex-Yougoslavie montrent bien que la situation actuelle n'a rien d'inédit, la Suisse ayant 25 000 demandes d'asile à la moyenne par an. Si la tendance à la croissance s'est maintenue, passant de 300 000 à 600 000 de demandeurs d'asile au total entre 1990 et 2015, la Suisse a néanmoins réussi à la limiter par rapport à ce qui se passe dans certains pays européens. Monsieur Piguet a rappelé ici que l'Allemagne et la Scandinavie ont accueilli plus de la moitié des demandeurs d'asile en Europe. La Grèce, l'Italie et Chypre reçoivent aussi beaucoup de réfugiés mais ceux-ci continuent leur route vers d'autres pays européens.

Malgré les avancées réalisées en Europe (Convention de Dublin 1990, Traité de Lisbonne 2009), deux grands déséquilibres persistent: géographie des arrivées (près de la moitié des 660 000 demandes d'asile en 2014 ont été enregistrées en Allemagne, Suède et Italie) et variations entre les différents pays du taux d'acceptation des demandes en 1^{ère} instance. Cette absence d'harmonisation est l'une des causes des difficultés actuelles. La Commission européenne prévoit une clé de répartition en fonction d'un certain nombre de critères mais cette clé devrait être flanquée d'une instance européenne unique, être accompagnée d'une clarification de qui est bénéficiaire. Il faut éviter le message que les portes se sont ouvertes, et garantir d'autres voies d'accès que celle par bateaux.

La Suisse reçoit plus de réfugiés par rapport à sa population que ne le prévoit cette clé de répartition mais c'est un pays riche et elle peut faire davantage. Il faut espérer qu'elle s'associera pleinement aux décisions qui seront prises au niveau européen

8. Témoignage de Salvatore Pitta, « Watch the Med »²

Dans son allocution, Monsieur Pitta a expliqué que «Watch the med» est une plateforme, destinée à inventorier les décès et les violations des droits des migrants le long des barrières maritimes de l'Union européenne. Sa sphère d'action est la Méditerranée, Canaries comprises. Elle dispose d'un numéro d'appel unique et de groupes régionaux. Elle a débuté son action en 1992 (premiers comptages de bateaux) et est opérationnelle depuis octobre 2014, janvier 2015 pour la Suisse.

«Watch the Med» agit également grâce à son bateau le «Sea Watch» qui navigue dans les eaux libyennes: 89 appels ont été lancés à partir des embarcations entre le 2 août et le 2 septembre 2015 ce qui correspond à des milliers de personnes secourues. En juin 2015, le «Sea Watch» a pu apporter une première aide sous forme d'eau douce, vestes de sauvetage avant l'arrivée des bateaux de Frontex. La zone couverte constitue aujourd'hui l'espace le mieux contrôlé du monde (OTAN, Frontex, Eurosur), et pourtant, il y a toujours des morts! La responsabilité de

²www.alarnphone.ch

numéro unique quelque soit la provenance des appels : ++ 334 86 51 71 61

l'Europe est engagée dans le sens où les demandes d'asile dans les ambassades ne sont plus possibles. «Watch the Med» attend l'aide des ambassadeurs présents aujourd'hui car ce n'est plus le moment de se taire mais de dire qui est responsable de quoi. Monsieur Pitta a conclu que l'heure de la vérité est arrivée, qu'il faut dire la vérité aux politiciens européens et qu'il est temps de déterminer les responsabilités. Il milite pour une immigration sans frontières, sans difficultés et sans visas

9. Projection d'un film qui mentionne les 13 000 morts survenus depuis 2002 et l'échec des opérations comme Mare nostrum et Triton et conclut que le remède est la migration légale. « *Ça tangué et nous avons peur* »

9. Exposé de Mr Sylvain Astier du Secrétariat d'Etat aux migrations : «Présentation de la politique suisse de Migration»

L'honorable Monsieur Astier, dans son intervention, a souligné que le nombre de réfugiés entre 2003 et 2014, a fortement augmenté ainsi que les demandes en provenance de l'Erythrée, faisant ainsi doubler la taille de la diaspora africaine en Suisse. En ce qui concerne le marché du travail, la moitié des demandes de travail provenaient d'Afrique du Nord. En 2015 sur 430 000 personnes arrivant en Europe, 120 000 l'ont fait via l'Italie qui est la route de provenance pour la Suisse. Les naturalisations ont concerné 6 à 7% d'Africains. L'Afrique du Sud et l'Egypte sont en tête des demandes de visas pour la Suisse.

Les défis pour la Suisse, sur le plan intérieur, concernent l'intégration, l'hébergement, la prise en compte de la politique intérieure, de l'intérêt des médias et de l'opinion publique et, sur le plan extérieur, la cohérence de la politique migratoire et l'amélioration de la coopération bilatérale.

La politique migratoire en Suisse est pensée de manière globale tant pour ce qui est des pays concernés que celle du gouvernement. Elle passe par des partenariats avec les pays de provenance (par ex. Nigéria, Tunisie) et par une démarche cohérente et le dialogue. La mise en œuvre dépend de la situation politique dans les pays tiers et de l'état des relations bilatérales et des relations économiques ainsi que du lien de migration avec la Suisse. Elle comporte différents types de projets qui vont de la prévention de l'immigration irrégulière (développement, formation, etc.) à la protection sur place en passant par l'aide au retour ou la «capacity building». Monsieur Astier a mis en exergue ici la coopération policière entre la Suisse avec le Nigeria ainsi que les projets d'octroi de microcrédits en Guinée et de renforcement des capacités des diplomates guinéens en Suisse.

Les perspectives concernent à la fois la Suisse et les pays d'origine: renforcement de la coopération interdépartementale, maintien du dialogue et de la négociation, maintien des partenariats existants et nouveaux dialogues, et adaptation à l'agenda migratoire de l'Union européenne.

10. Témoignage de Samson Kidane

Pour Samson Kidane, réfugié d'Erythrée, en Suisse depuis 7 ans, prendre la parole ici ne va pas de soi: il veut à la fois oublier ce qu'il a vécu et être la voix de ceux qui souffrent et meurent. Après avoir donné un aperçu de la situation de son pays, il raconte ce que fut sa fuite à travers le Soudan, la Libye, la Méditerranée, l'Italie avec son lot d'incidents et d'événements difficiles.

12. Exposé de Mathias Ekha sur l'impact en Suisse de la politique migratoire européenne

Dans son intervention, Mathias Ekah a présenté brièvement une image typique des drames migratoires avec un petit bateau bourré de migrants. Pour lui, il est impossible de barrer la route à l'actuelle immigration. Il a présenté les statistiques migratoires de l'UE qui changent quotidiennement (447 000 d'immigrés enregistrés récemment). Ensuite, Mathias Ekah a passé au peigne fin les causes directes de ce problème migratoire, à savoir: le trafic d'êtres humains et le business du sexe (80% des Nigérianes qui arrivent en Europe sont destinées à la prostitution), la torture des demandeurs d'asile dans les camps d'asile au Moyen-Orient (Israël, Liban, Jordanie, etc.), les problèmes de migrants à Calais qui tentent d'arriver en Angleterre. Il a rappelé que l'Africain est traité à première vue en Europe comme expatrié. Dans ses réflexions sur la recherche de solutions à ces problèmes migratoires, Mathias Ekha préconise la demande de visas dans les ambassades occidentales comme une des solutions. Une autre solution serait d'accorder plus facilement le permis de travail aux immigrés comme au Danemark, afin que ceux-ci puissent être vite intégrés, puissent prendre en charge leurs familles en Afrique et/ou les amener après un temps. Pour lui, c'est par le travail des immigrés que l'Europe tirera profit de la migration. In fine, il souligne néanmoins que la statistique d'Africains qualifiés en Europe est très faible.

11. Questions et réponses³

Question 1 à SEM J.M. Ehouzou: pourquoi nous prendre pour des enfants et parler un langage de diplomates ?

Réponse: je suis venu ici pour répondre à une demande précise du Conseil de la Diaspora et je n'ai pas l'intention de polémiquer.

Question 2 à Mr Astier: qu'en est-il de la question de l'assistance judiciaire gratuite dans la nouvelle procédure d'asile ?

Réponse: l'assistance judiciaire gratuite a été décidée pour réduire la longueur de la procédure. Le mandat a été confié à l'OSAR qui choisira les juristes.

Question 3 à Mr Astier: quelle est la place de l'éducation genre dans la politique du SEM ?

Réponse: le SEM essaie toujours de prendre cette problématique en considération. Mais nos partenaires sont des Etats souverains et nous ne pouvons l'imposer

Question 4: Et au Conseil de la Diaspora, il n'y a pas de femmes? Il n'y n'a pas de discrimination? Il n'a point de discrimination puisque nous avons invité plus de contributrices que de contributeurs. Malheureusement les contributrices invitées n'ont pas pu honorer notre invitation. Nous sommes heureux d'avoir les hommes qui ont accepté de venir.

Remarque: les intervenants ont confondu migrant et réfugié.

La conférence se termine autour d'un apéritif dans le but d'offrir la possibilité de contacts et d'échanges.

Fait à Berne, le 18 septembre 2015

³ En raison d'une manifestation et de problèmes de transports publics, la conférence a commencé avec 40 mn de retard. Le podium de discussion a dû être annulé car il fallait impérativement quitter les locaux à l'heure convenue.

Joel Atakora
Secrétaire général du CDAS

Anne Roth-Laurent
Rapporteur